Jérôme GAUDINAT

16, rue Théophraste Renaudot 86000 POITIERS

Tel: (33)-**05-49-60-75-10** Mobile: (33)-06-60-30-25-89

Messagerie: courriel@jerome-gaudinat.com

Blog: blog.jerome-gaudinat.com

Monsieur le Docteur IRANI CHU Tour Jean BERNARD Service d'urologie 2 rue de la Milétrie BP577 86021 POITIERS cedex

À Poitiers, le 29 août 2013

Objet : le mercredi 14 août

Monsieur,

Le jeudi 7 août, j'ai été contraint de faire appel au service des urgences du CHU de Poitiers en raison d'une importante baisse de tension orthostatique. Le médecin qui s'est occupé de moi a posé le diagnostic d'une infection urinaire avec départ de septicémie. Ceci m'a valu d'être admis au service de médecine infectieuse le jour même.

Au cours de mon hospitalisation du 7 au 16 août, les suspicions se sont portées sur l'endoprothèse urétrale qui a été posée par un urologue, Monsieur Rey, de la clinique Tivoli à Bordeaux, le 27 juin 2011, en raison de mon séjour au Centre de MPR de la Tour de Cassies.

Déjà, lors de mon hospitalisation du 12 au 29 avril 2012, pour le même motif d'infection urinaire, c'est l'endoprothèse urétrale qui avait été incriminée.

En conséquence, vous me demandez, par l'intermédiaire du médecin praticien du service de maladies infectieuses qui s'est occupé de moi, de reprendre attache auprès de Monsieur Rey pour examiner le retrait de cette endoprothèse, sous prétexte que c'est au chirurgien qui l'a posée de faire le nécessaire aujourd'hui.

Or, aujourd'hui, pour traiter cette infection, je suis contraint de suivre une antibiothérapie au Tienam. Vous n'êtes pas sans savoir que le germe qui m'affecte est multi résistant.

En conséquence de quoi, je vous ai interpellé par téléphone dans l'aprèsmidi du mercredi 14 août. Comme vous ne vouliez pas répondre à mes questions, vous m'avez tout simplement raccroché au nez. Votre attitude est étrange de la part du médecin que vous êtes. Je comprends tout à fait votre charge de travail, les contraintes qui vous sont imposées par l'application de la T2A, et par la pression qui aujourd'hui est de mise dans le monde du travail et plus particulièrement dans celui de la Santé, mais je ne comprends pas pourquoi vous avez procédé de la sorte avec moi.

J'espère avoir des explications de votre part.

Je vous en remercie par avance.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Jérôme GAUDINAT